

MESSAGES SUR RÉPONDEURS

Vous allez entendre trois situations dans lesquelles on entend des messages sur répondeurs téléphoniques.

1^{RE} SITUATION

Quel est le service contacté? _____

Quel est le motif de l'appel? _____

Sa démarche a-t-elle abouti? oui non

Pourquoi? _____

Que peut-il faire? _____

2^E SITUATION

À qui le client téléphone-t-il? _____

Cochez la bonne réponse.

1. Le numéro de téléphone a changé. Le service demandé n'est plus accessible.

Le service demandé n'est pas le bon.

2. Pour obtenir son information, le client peut :

appeler un numéro gratuit 24 heures/24. consulter un site Internet.

s'informer auprès d'un conseiller.

3^E SITUATION

Quel est le service contacté? _____

	Vrai	Faux	On ne sait pas
Le service ne dispose pas d'un répondeur vocal.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Le client choisit d'écouter le sommaire.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Il l'écoute une fois.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Il tape deux fois le 3.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Il veut être mis en relation avec un vendeur de la SNCF pour acheter un billet.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Il raccroche parce que le service est fermé.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Il a appelé entre 7 heures et 22 heures.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

INTERVIEW DE VINCENT

1. Qu'apprend-on sur Vincent? _____

2. Quelles impressions, quelles sensations garde-t-il de son arrivée en France?

3. En quoi la vie quotidienne française était-elle très différente de celle de son pays d'origine?

• Quels souvenirs garde-t-il? _____

• Comment restitue-t-il dans son récit l'émotion de ces souvenirs? (rythme, volume de la voix...)

4. À quel âge a-t-il pris conscience qu'il était étranger en France? _____

Quel regard porte-t-il sur l'intégration? (point de vue personnel et collectif) _____

5. À propos de qui dit-il : « c'est un sacré mélange » et pourquoi? _____

6. Quel est le dernier mot prononcé par Vincent dans cette interview? _____

Que nous révèle-t-il du regard qu'il porte sur sa propre expérience? _____

7. Comment vous apparaît Vincent à travers cet entretien? Enjoué? Amer?...

La rédaction

Vous allez rédiger un petit texte sur votre comportement de lecteur. Pour cela, inspirez-vous des questions suivantes et développez librement vos réponses.

- Êtes-vous un lecteur habituel ou occasionnel ?
- Lisez-vous pour le plaisir ou parce que cela vous est imposé ?
- Quand et comment lisez-vous? Souvent? Rarement? En vacances? Le soir? Dans le train?
- Quel genre de livres est-ce que vous préférez?
- Lisez-vous plus ou moins aujourd'hui qu'avant ? Pourquoi ?
- Vous arrive-t-il de noter quelque chose que vous avez lu ou d'écrire quelque chose en marge des livres que vous lisez ?
- Empruntez-vous des livres en bibliothèque? Ou préférez-vous posséder les livres ?
- Qu'est-ce qui vous influence le plus dans le choix d'un livre ? La publicité ? Les critiques dans les médias? Le conseil d'un ami?
- Qu'est-ce que vous demandez à un livre ?
- Avez-vous un (des) auteur(s) préféré(s) ?
- Lisez-vous des traductions d'auteurs français ? Lisez-vous en français ?

a) Lisez la lettre ci-dessous.

Docteur Jacques Marnot
Ancien Ministre
Député-Maire de Triboulet

Madame Lucie Lagrange
72, rue Jules Ferry
78340 Triboulet

Triboulet, le 20 mars 2006

Madame,

J'ai bien reçu le courrier que vous m'avez adressé le 15 mars courant dans lequel vous m'informez des difficultés qu'occasionne le stationnement de certains véhicules à l'angle de la rue Jules Ferry et de la rue de la Paix. Vous m'avez dit également que votre sœur s'est récemment blessée à cet endroit et c'est bien sûr avec la plus grande attention que j'en ai pris connaissance.

Je voudrais en premier lieu vous dire combien je suis désolé de l'accident de votre sœur et je vous suis très reconnaissant de vous faire mon interprète auprès d'elle pour lui souhaiter un prompt rétablissement et espérer que cette malencontreuse aventure ne lui laissera aucune séquelle.

Par ailleurs, j'ai saisi les services techniques en leur demandant de se rendre immédiatement sur les lieux afin de reprendre les trous face au 72, rue Jules Ferry ainsi que le service de Gestion du Domaine Public de votre demande de matérialisation au sol de l'interdiction de stationner.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Madame, l'expression de mes meilleurs sentiments.



b) Répondez ou cochez la/les bonne(s) réponse(s).

A/ Qui est l'expéditeur de cette lettre? _____

B/ Qui est le destinataire? _____

C/ Il s'agit : d'une lettre amicale d'une lettre officielle d'une lettre d'excuse
d'un accusé réception d'une lettre d'information

D/ C'est une réponse à :
des remerciements une réclamation une demande d'autorisation
une plainte une déclaration d'accident

Qu'apprend-on sur Madame Lagrange? _____

À votre avis :

• Quel était le motif principal de sa lettre du 15 mars? _____

• Quel(s) problème(s) avait-elle soulevé(s)? _____

• Quelle solution avait-elle suggérée? _____

• Quels éléments de réponse lui apporte ce courrier? _____

• Comment apparaît l'expéditeur : courtois, désinvolte, attentif, décidé, irresponsable, concerné...?

Soulignez l' (les) adjectif(s) qui vous semble(nt) convenir.

Justifiez vos choix. _____

► Partout en Europe, les mères de famille se heurtent aux mêmes difficultés. Un peu moins en France Dur, dur d'être mère et femme au travail

La France, l'exception

■ Où sont les mères et les enfants ? En Europe, la France fait un peu figure d'exception. C'est en effet l'un des pays dans lequel les femmes travaillent le plus (plus de 80 % des femmes de 25 à 49 ans sont actives en 2002) et c'est en même temps le pays de l'Union (avec l'Irlande) où la fécondité est la plus élevée, avec 1,9 enfant par femme en moyenne. « Ce résultat, souligne le haut conseil de la population et de la famille dans un avis de février 2003, est pour partie imputable à la politique de la petite enfance menée en France ». En effet, alors que nos voisins choisissent généralement soit de créer des équipements d'accueil, soit d'offrir des prestations financières, nous proposons les deux, ainsi que diverses mesures fiscales et avantages variés. Tout cela crée naturellement un environnement favorable à la venue de l'enfant.

Le gouvernement actuel veut néanmoins relancer une politique plus nataliste. Le nouveau ministre de la famille Philippe Douste-Blazy a ainsi déclaré qu'il souhaitait « libérer le désir d'enfant », estimant que « si les Français le pouvaient, ils auraient davantage d'enfants ». Pour le démographe Laurent Toulemon (Ined), « cela reste à démontrer ». Il n'en est pas moins vrai que pour accueillir un enfant, ou agrandir la famille, il faut disposer de revenus sécurisés et d'un logement autonome. Ce que n'ont pas toutes les familles. Autre frein à la conception de l'enfant : la conciliation vie familiale/vie professionnelle. Si celle-ci est facilitée par les 35 heures ou la possibilité de mettre l'enfant à l'école maternelle dès deux ans et demi, nous avons encore, en la matière, des progrès à faire. Ainsi pour l'Unaf (Union nationale des associations familiales), « l'actuelle allocation parentale d'éducation, qui permet de suspendre provisoirement son activité pour s'occuper de son enfant, n'est attractive que pour les couples à faible rémunération et bas niveau de qualification, du fait de son caractère forfaitaire ». Cet organisme réfléchit par conséquent à

la possibilité de faire évoluer cette prestation en fonction du revenu. Ce qui pourrait effectivement séduire des parents plus aisés.

En Allemagne, le taux de fécondité le plus bas du monde

■ « En Allemagne, les crèches sont faites pour permettre aux mères d'aller faire leurs courses tranquilles ! » Cette réflexion ironique d'une mère de famille, travaillant à plein-temps, traduit les difficultés des Allemandes à concilier carrière et vie familiale : alors que beaucoup d'écoles ferment déjà dès le début de l'après-midi, la plupart des crèches et jardins d'enfants terminent la journée au plus tard vers 16 heures. Quant aux capacités d'accueil des jeunes enfants de moins de trois ans, elles sont quasi inexistantes dans certaines régions : dans l'ouest de l'Allemagne, seuls 3 % des plus petits ont une place en crèche, contre 37 % dans l'ex-RDA, dont les structures d'accueil étaient particulièrement développées avant la chute du Mur. Résultat, la plupart des Allemandes qui travaillent exercent un mi-temps... ou n'ont pas d'enfants.

Face à un taux de fécondité qui figure parmi les plus bas du monde (1,4 enfant par femme), le gouvernement a fait voter une nouvelle loi, entrée en vigueur au début de l'année, qui prévoit d'augmenter de 32000 en cinq ans les places en crèche pour les moins de trois ans. Les critères d'obtention de place sont assouplis : lorsque les deux parents travaillent, ou sont en formation professionnelle, ils obtiennent automatiquement une place en crèche pour leur enfant. Ce qui n'est pas encore le cas pour ceux qui sont à la recherche d'un emploi.

En Suède, les pères ont deux mois de congé de paternité

■ A contrario, avec leurs deux mois de congé de paternité, les pères de familles suédoises font souvent pâlir

d'envie leurs voisins européens. Pourtant, un certain nombre de ces papas, qui resteraient volontiers pouponner plus longtemps, se sentent lésés. Car s'ils ont droit à la moitié des 390 jours de congés parentaux, prévus par la loi et indemnisés à hauteur de 80 % du revenu, les Suédois n'ont utilisé, en 2004, que 18,4 % des prestations qui leur sont réservées. Pire, trois pères de famille sur cinq n'ont pris aucun congé parental. Beaucoup mettent en cause la différence de salaire entre hommes et femmes. Les Suédoises gagnant en moyenne 20 % de moins que leurs collègues de sexe masculin, il est souvent plus rentable pour le budget familial que le père continue à travailler pendant que la mère perçoit les indemnités parentales. Mais les premières conclusions d'une enquête, commandée par le gouvernement, révèlent que les mères de famille sont parfois responsables de cette inégalité, car elles se montrent peu disposées à partager les congés parentaux avec leurs compagnons. La Suède envisage donc une modification de la loi qui permettrait de rallonger la période de congé réservée au père, ou bien de verser un bonus aux familles qui choisiraient un partage égal des congés parentaux. Une décision devrait intervenir avant la fin de l'année.

En Espagne, il est encore difficile de concilier vie professionnelle et vie de famille

■ C'est au sud qu'il est encore plus difficile de concilier au féminin la vie professionnelle et la vie familiale. Ainsi la femme espagnole est arrivée tard sur le marché du travail. « Ceci explique en partie que le taux de fécondité est aujourd'hui très bas », explique Rosa Peris Cervera, directrice de l'Institut de la femme. Si les Espagnoles ont moins d'enfant, c'est aussi parce que les services publics ne les encouragent pas

beaucoup. Outre les difficultés pour conserver son poste s'ajoute là aussi le problème crucial des garderies pour les petits de 0 à 3 ans. « Dans l'absolu, entre les structures publiques et privées, il y a de la place pour tout le monde. Mais ce qui fait défaut, ce sont les garderies publiques. Comme beaucoup de couples ne peuvent pas s'offrir une place dans le privé, les listes d'attente s'allongent », poursuit Rosa Peris.

Les 100 € mensuels alloués à chaque enfant de moins de 3 ans, lorsque la mère travaille, ne suffisent pas. Ce sont donc les grands-parents qui, la plupart du temps, élèvent les tout-petits, du matin jusqu'au soir, à tel point que certains sociologues n'hésitent pas à parler de « grands-mères esclaves ». « Ce qui doit changer c'est le concept même de la société. Tout ne doit pas reposer uniquement sur la femme, et pour cela, le gouvernement a une responsabilité, il doit investir beaucoup plus », constate la directrice de l'Institut de la femme.

L'Italie reste attachée aux valeurs de la famille traditionnelle

■ L'Italie demeure sans aucun doute l'un des pays les plus attachés aux valeurs que représente la famille traditionnelle. En témoigne le faible pourcentage de naissances hors mariage (un peu moins de 8 %). Mais, paradoxalement, c'est l'un des pays européens où le régime d'aide aux familles est parmi les moins généreux, ce qui explique en partie le très faible taux de fécondité (moins de 1,25 enfant par femme). Une famille italienne composée d'un couple et d'un enfant avec un revenu annuel unique de 24000 € paye plus du double d'impôts qu'une famille française. Les allocations familiales sont réservées aux salariés et leur montant dépend directement du revenu familial et du nombre d'enfants de moins de 18 ans. Ainsi, une famille avec deux enfants dont le revenu annuel ne dépasse pas 11989 € perçoit 250 € par mois.

Depuis 2003, l'État a tout de même fait quelques efforts. Tout foyer avec au moins 3 enfants et dont le revenu annuel ne dépasse pas 21309 € perçoit une allocation mensuelle de soutien de 118 €. Enfin une loi adoptée en septembre 2003 prévoit le versement de 1000 € par enfant, à partir du second enfant (sans plafond de ressources).

En Pologne, les mères de famille cumulent les difficultés

■ Les mamans polonaises cumulent toutes les difficultés à la fois. Elles n'ont droit qu'à un congé-maternité de 16 semaines pour le premier enfant et 18 semaines pour le second, payé à hauteur de leur dernier salaire. Les parents reçoivent par ailleurs une allocation de 125 € par enfant. Mais il n'existe pas de service public de crèches et ce sont souvent les grands-parents qui s'occupent de la garde de l'enfant lorsque les parents travaillent. La loi polonaise autorise bien un congé dit « d'éducation » : la mère peut se consacrer à son enfant pendant trois ans, et est assurée de pouvoir retrouver son emploi chez son employeur à un poste et salaire équivalent ensuite. Mais elle n'est pas payée pendant cette période, l'État continuant de lui verser les seules cotisations sociales. Et surtout, en pratique, dans un contexte de chômage élevé, la crainte de la perte d'emploi est le frein principal à la natalité. Les études montrent que les femmes ont peur d'être enceintes car elles sont souvent les premières personnes licenciées quand elles retournent au travail après un congé-maternité. Conséquence, l'indice de fécondité en Pologne a lourdement chuté : il est aujourd'hui de 1,2 enfant par femme contre 2,1 il y a quinze ans.

FABIEN CASANAVE (À VARSOVIE), VALÉRIE DEMON (À MADRID), MARIANNE GOMEZ (À PARIS), ANNE-FRANÇOISE HIVERT (À MALMÖ), ANNE LE NIR (À ROME), BLANDINE MILCENT (À BERLIN)

La Croix, Jeudi 17 mars 2005.

a) Observez le sur-titre, le titre, la source, les signatures.

• De quel type d'article s'agit-il ? _____

• Quel est le sujet abordé ? _____

• Que met en évidence le sur-titre ? _____

b) Lisez maintenant les intertitres.

• Quelle partie du sur-titre précise chacun d'eux ? _____

• Lequel reformule l'idée contenue dans le titre ? _____

• Dans quel pays la situation semble-t-elle la plus préoccupante ? _____

c) Parcourez rapidement l'article et retrouvez dans quel(s) pays :

- les femmes travaillent le plus : _____

- les femmes travaillent surtout à temps partiel : _____

- le taux de fécondité est le plus élevé : _____

- le taux de fécondité est le plus bas : _____

- les structures d'accueil des tout petits font défaut : _____

- les pères de famille disposent à part égale du congé parental : _____

- les grands-parents s'occupent des enfants : _____

d) Lisez le paragraphe « La France, l'exception ».

- 1. En quoi la France est-elle une « exception »? _____
- 2. Qu'est-ce qui favorise cette situation? _____
- 3. Qu'est-ce qui peut constituer un environnement défavorable à la venue d'un enfant? _____

✎ Pour l'UNAF, la solution consiste à :

- la diminuer pour les familles les plus riches.
- l'augmenter pour les familles les moins riches.
- la calculer proportionnellement aux revenus des parents.

e) Lisez le paragraphe « En Allemagne, le taux de fécondité le plus bas du monde ».

- 1. Comment comprenez-vous la citation du début?
 - a. En Allemagne, les affaires passent avant tout !
 - b. À quoi bon des crèches, les femmes ne sont-elles pas faites pour s'occuper de leurs enfants?
 - c. Les crèches, c'est la solution idéale quand on veut faire les courses !

f) Lisez le paragraphe « En Suède, les pères ont deux mois de congé de paternité ».

- 1. En quoi peut-on dire que la loi suédoise est « généreuse » à l'égard des pères de famille? _____
- 2. En profitent-ils vraiment? Pourquoi? _____
- 3. Comment remédier à cette situation? _____

g) Lisez maintenant les trois derniers paragraphes.

Cochez la bonne réponse.

	Vrai	Faux	N'est pas précisé
Selon l'article, les pays du sud de l'Europe sont assez traditionalistes.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
En Espagne, la solidarité inter-génération pallie les carences de l'État.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
En Italie, jusqu'en 2003, toutes les familles étaient égales devant la loi.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Depuis septembre 2003, elles perçoivent 1000 € par enfant et par an quels que soient leurs revenus.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Contrairement aux Polonaises, les Espagnoles ont la garantie de retrouver leur emploi après la naissance de leur enfant.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
En Pologne, une allocation de 125 € est versée à tout enfant de moins de 3 ans.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Le congé d'éducation y est très attractif.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

a) Lisez une première fois le texte suivant.

Voici une lettre fort curieuse adressée à Alphand¹ vers le commencement de février 1887 et qui portait la signature des peintres, sculpteurs, architectes et écrivains les plus connus².

« Nous venons, écrivains, peintres, sculpteurs, architectes, amateurs passionnés de la beauté jusqu'ici intacte de Paris, protester de toutes nos forces, de toute notre indignation, au nom du goût français méconnu, au nom de l'art et de l'histoire français menacés, contre l'érection, en plein cœur de notre capitale, de l'inutile et monstrueuse tour Eiffel, que la malignité publique, souvent empreinte de bon sens et d'esprit de justice, a déjà baptisée du nom de « Tour de Babel ».

Sans tomber dans l'exaltation du chauvinisme, nous avons le droit de proclamer bien haut que Paris est la ville sans rivale dans le monde. Au-dessus de ses rues, de ses boulevards élargis, le long de ses quais admirables, du milieu de ses magnifiques promenades, surgissent les plus nobles monuments que le génie humain ait enfantés. L'âme de la France, créatrice de chefs-d'œuvre, resplendit parmi cette floraison auguste de pierres. L'Italie, l'Allemagne, les Flandres, si fières à juste titre de leur héritage artistique, ne possèdent rien qui soit comparable au nôtre, et de tous les coins de l'univers Paris attire les curiosités et les admirations.

Allons-nous donc laisser profaner tout cela ? La ville de Paris va-t-elle donc s'associer plus longtemps aux baroques, aux mercantiles imaginations d'un constructeur de machines, pour s'enlaidir irréparablement et se déshonorer ?

Car la tour Eiffel, dont la commerciale Amérique elle-même ne voudrait pas, c'est, n'en doutez pas, le déshonneur de Paris. Chacun le sent, chacun le dit, chacun s'en afflige profondément, et nous ne sommes qu'un faible écho de l'opinion universelle, si légitimement alarmée. Enfin, lorsque les étrangers viendront visiter notre Exposition, ils s'écrieront, étonnés : « Quoi ? C'est cette horreur que les Français ont trouvée pour nous donner une idée de leur goût si fort vanté ? » Ils auront raison de se moquer de nous, parce que le Paris des gothiques sublimes, le Paris de Jean Goujon, de Germain Pilon, de Puget, de Rude, de Barye, etc., sera devenu le Paris de M. Eiffel.

Il suffit d'ailleurs, pour se rendre compte de ce que nous avançons, de se figurer un instant une tour vertigineusement ridicule, dominant Paris, ainsi qu'une noire et gigantesque cheminée d'usine, écrasant de sa masse barbare Notre-Dame, la Sainte-Chapelle, la tour Saint-Jacques, le Louvre, le dôme des Invalides, l'Arc de Triomphe, tous nos monuments humiliés, toutes nos architectures rapetissées, qui disparaîtront dans ce rêve stupéfiant. Et pendant vingt ans, nous verrons s'allonger sur la ville entière [...] comme une tache d'encre l'ombre odieuse de l'odieuse colonne de tôle boulonnée.

C'est à vous qui aimez tant Paris, qui l'avez tant embelli, qui l'avez tant de fois protégé contre les dévastations administratives et le vandalisme des entreprises industrielles, qu'appartient l'honneur de le défendre une fois de plus. Nous nous en remettons à vous du soin de plaider la cause de Paris, sachant que vous y dépenserez toute l'énergie, toute l'éloquence, que doit inspirer à un artiste tel que vous l'amour de ce qui est beau, de ce qui est grand, de ce qui est juste. Et si notre cri d'alarme n'est pas entendu, si nos raisons ne sont pas écoutées, si Paris s'obstine dans l'idée de déshonorer Paris, nous aurons du moins, vous et nous, fait entendre une protestation qui honore. »

1. Jean-Charles Adolphe Alphand (1817-1891) ingénieur des Ponts et Chaussées. Il a participé à la rénovation de Paris dirigée par le baron Haussmann entre 1852 et 1870 sous Napoléon III et participé à la préparation de l'Exposition universelle de 1889.

2. Parmi eux : Guy de Maupassant, Alexandre Dumas fils, Charles Garnier, architecte à qui l'on doit entre autres l'Opéra de Paris.

1. Lequel de ces titres vous paraît le mieux rendre compte du sujet et de l'esprit du texte ?

VIVE LA TOUR EIFFEL !

Un monstre va défigurer Paris !

La tour Eiffel est-elle utile ?

Tour Eiffel : qui va payer ?

Une tour d'une esthétique discutable.

UNE TOUR MODERNE

2. Qui a écrit cette lettre ? _____

3. Pourquoi ? Retrouvez dans le texte les phrases qui expriment clairement l'intention des auteurs. _____

4. Parmi les signataires, y avait-il aussi des gens du métier ? _____

5. Pourquoi est-ce à Alphand qu'ils écrivent ? _____

b) Lisez plus précisément le texte pour répondre aux questions suivantes.

1. Quels sont leurs arguments contre la construction de la tour Eiffel ?

2. Par quelle expression dévalorisante Eiffel est-il désigné ?

3. Pouvez-vous imaginer pourquoi les auteurs de la lettre disent « pendant vingt ans » ?

4. Relevez dans le texte les expressions qui décrivent Paris.

5. Relevez maintenant les expressions qui décrivent la Tour.

6. Comparez les deux séries d'expressions : quelle est l'intention des auteurs ?

7. Comment comprenez-vous l'expression « Sans tomber dans l'exaltation du chauvinisme » ? Les auteurs n'y tombent-ils pas ? Relevez quelques expressions qui en témoignent.

